

Chronique des archives départementales de la région Bretagne, de 1971 à 1975

Cette chronique a été établie à partir des rapports annuels des directeurs des services d'archives départementaux des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Pour les Côtes-du-Nord et le Finistère, les renseignements et statistiques fournis s'étendent du 1^{er} juillet 1970 au 30 juin 1975 ; ils sont prolongés jusqu'au 31 décembre 1975 pour l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Les pourcentages tiennent compte de cette prolongation d'un semestre.

L'administration des Archives est une des plus anciennes de France ; elle a été créée dès le début de la Révolution française, en même temps qu'étaient posés les fondements de la France moderne.

A Paris, dépendant du Secrétariat d'Etat à la Culture, le directeur général des Archives de France exerce son autorité directe sur le dépôt des Archives Nationales et ses annexes. Dans chaque département, métropolitain ou d'outre-mer, un directeur des services d'Archives est assisté de personnel technique d'Etat et départementaux et parfois d'un ou deux conservateurs scientifiques. Le fonctionnement matériel des archives départementales est entièrement à la charge des conseils généraux, l'Etat se réservant la possibilité de subventionner à 30 % les constructions et aménagements de dépôts départementaux. Dans chaque région, le conservateur en chef des Archives de la région est en même temps directeur des services d'archives du département chef-lieu de région.

Double est le but de la conservation des documents : besoins administratifs et pratiques (*c'est l'arsenal de l'adminis-*

tration), recherche historique (c'est le *grenier de l'histoire*). De là pour l'administration des archives quatre tâches fondamentales :

1° — recueillir les documents dans les bureaux où ils ont pris naissance et empêcher qu'ils ne soient détruits sans examen préalable.

2° — les conserver (le cas échéant, les restaurer) après en avoir éliminé ce qui n'a pas d'intérêt administratif ou historique.

3° — les classer et les répertorier pour les rendre accessibles aux recherches.

4° — en assurer la publicité par la communication, l'exposition, l'édition, le microfilmage ou tous autres moyens appropriés.

Adresses et heures d'ouverture

Côtes-du-Nord : 9, rue du Parc, 22000 Saint-Brieuc - tél. (96) 61-19-50 - poste 2606.

Lundi - samedi : 8 h 30 - 12 h ; 14 h - 18 h.

Finistère : 4, rue du Palais, 29000 Quimper - tél. (98) 95-06-51 - Rue des Archives, 29200 Brest - tél. (98) 80-46-14.

Lundi - vendredi : 8 h 30 - 12 h ; 14 h - 18 h 30.

Ille-et-Vilaine : 20, avenue Jules-Ferry, 35000 Rennes - tél. (99) 36-16-60.

Lundi - vendredi : 8 h 30 - 12 h ; 14 h - 18 h 30.

Morbihan : 12, avenue Saint-Symphorien, B.P. 51, 56019 Vannes - tél. (97) 66-45-85.

Lundi - vendredi : 8 h - 12 h ; 13 h 30 - 18 h 30.

Conservateurs

Côtes-du-Nord. Directeur : Régis Le Saulnier de Saint-Jouan (depuis avril 1957).

Finistère. Directeur : Jacques Charpy (jusqu'à mai 1973), Claude Fagnen (depuis juillet 1973).

Conservateur : Mme Chantal Daniel (depuis août 1971 ; à Brest depuis septembre 1974).

Ille-et-Vilaine. Directeur, Conservateur en chef : Henri-François Buffet (jusqu'à janvier 1973), Jacques Charpy (depuis mai 1973).

Conservateur : Jean Robet (jusqu'à novembre 1975), M^{lle} Catherine Talabardon (depuis septembre 1975), M^{me} Reydellet (depuis janvier 1976).

Morbihan. Directeur : M^{lle} Françoise Mosser (depuis mai 1967).

Equipement matériel

Le métrage linéaire des dépôts d'archives des 4 départements de la région atteint un peu plus de 70 000 mètres linéaires ; près de 50 000 mètres linéaires sont occupés. Si l'Ille-et-Vilaine dispose de place - due à la fois, à la construction récente (1968) d'un vaste dépôt, et au grand retard des versements, - les Côtes-du-Nord, par contre, ne peuvent plus recevoir de dossiers ; depuis plusieurs années, un projet de nouveau dépôt est à l'étude, mais son financement n'est pas résolu. Dans le Morbihan, les archives furent transférées dans le nouveau dépôt en décembre 1970 et janvier 1971, mais, dès l'origine, le bâtiment fut trop petit et, fin 1975, on réaménagea une partie de l'ancien dépôt près de la Préfecture en dépôt de pré-archivage. Le Finistère a ouvert en septembre 1974 une annexe à Brest, siège de l'Université de Bretagne Occidentale et ville où résident de nombreux chercheurs. Construit sous le même toit que le nouveau dépôt des archives municipales de Brest, ce bâtiment de conception administrative originale a été financé pour les 2/3 par le département du Finistère (avec 30 % de subventions de l'Etat) et 1/3 par la ville de Brest (sans subvention).

L'équipement des dépôts de Bretagne en ateliers techniques est le suivant :

Reliure : Finistère depuis 1962, Ille-et-Vilaine depuis 1975, Morbihan depuis 1966.

Restauration : Finistère depuis 1975 ; travaux éventuels de restauration et d'entoilage dans le Finistère depuis 1962, et dans le Morbihan depuis 1966.

Microfilm : Finistère (Brest) depuis 1974, Morbihan depuis 1954.

Photographie : Finistère (Brest) depuis 1974, Morbihan depuis 1954.

Reprographie : Ille-et-Vilaine depuis 1968, Morbihan depuis 1968.

L'atelier de microfilm-photographie du Morbihan produit chaque année 500 mètres de films négatifs environ, 2500 clichés photographiques et 250 diapositives ; cette production a été nettement augmentée en 1975 (plus de 1500 mètres), grâce à la création d'un second poste de photographe-microfilm.

L'atelier de restauration des Archives Nationales a réalisé plusieurs travaux en faveur des archives du Morbihan et des Côtes-du-Nord.

Métrage linéaire au 31 décembre 1975

	métrage linéaire occupé	métrage linéaire total
Côtes-du-Nord	7 376	7 730
Finistère	12 423	16 310
	(dont 823 à Brest	4 710)
	(11 600 à Quimper	11 600)
Ille-et-Vilaine	18 087	32 200
Morbihan	11 014	14 600
	(dont 9 414 pour le dépôt principal	10 500)
	-----	-----
	48 900	70 840

Accroissements des Archives

Saint-Just disait déjà sous la Révolution « le Ministère est un monstre de papiers ». L'une des tâches essentielles de l'administration des archives est la collecte des archives contemporaines (pré-archivage, relations avec les administrations et divers organismes producteurs d'archives). La plus grande partie de ces archives est postérieure à 1940 et n'est donc pas accessible à la recherche.

L'ensemble des accroissements d'archives, dans les 4 départements de la région Bretagne s'élève pour les années 1971 à 1975 à près de 8 000 mètres linéaires, soit près de 1580 mètres linéaires par an.

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	Total
Côtes-du-Nord ..	145	117	32	271	128	693
Finistère	300	150	235	144	412	1 241
Ille-et-Vilaine ..	407	194	168	1 317	490	
					231 ⁽¹⁾	2 807
Morbihan	749	852	745	728	310	3 535
			151 ⁽²⁾			
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 601	1 313	1 331	2 460	1 571	8 276

Parmi les archives communicables au public, reçues par les dépôts d'archives départementaux durant ces cinq années, on peut noter spécialement :

1. — FONDS PUBLICS.

Série M : Police. Commissariat de police de Quimper 1887-1910.

Série P : Perceptions d'Ille-et-Vilaine (7 perceptions) et du Morbihan (170 mètres linéaires).

Services fiscaux : correspondance générale du Finistère XIX^e s. (40 registres).

Cadastre : matrices et états de section du Finistère (1 291 registres) ; matrices du Morbihan XIX^e s. (62 m.l.).

Série Q : Domaines. Biens de l'Etat et séparation de l'église et de l'Etat, dans le Finistère, fin XIX^e, début XX^e s.

Enregistrement des Côtes-du-Nord (6 bureaux avant 1900), du Finistère (20 bureaux de 1900 à 1940), de l'Ille-et-Vilaine (6 bureaux avant 1900), du Morbihan (170 m.l.).

Hypothèques du Finistère (1978 registres antérieurs à 1935).

(1) Ce chiffre correspond pour l'Ille-et-Vilaine au deuxième semestre 1975.

(2) Ce chiffre correspond au deuxième semestre 1973. Les chiffres suivants du Morbihan sont valables pour l'année civile.

Série R : Service historique de l'Armée. Registres matricules de recrutement, 1890-1899 (pour les 4 départements).

Série S : Equipement. Routes et chemins de fer du Finistère, XIX^e - XX^e s.

Série T : Enseignement. Rectorat (Conseil académique et personnel), XIX^e - XX^e s., pour l'Ille-et-Vilaine ; Inspections académiques du Finistère et du Morbihan, XIX^e - XX^e s. ; Ecole normale de filles de Quimper, XIX^e - XX^e s. ; Lycée de Quimper, de Lannion et Tréguier, XIX^e - XX^e s. ; C. E. G. du Morbihan (2) ; Ecoles primaires des Côtes-du-Nord (28), du Finistère (6), du Morbihan (11).

Série U : Justice. Cours d'Appel de Rennes XX^e s. ; Tribunaux de Grande Instance de Guingamp ; Morlaix ; Fougères, Montfort, Redon et Vitré (an VIII-1940) ; Lorient et Vannes. Justices de paix du Finistère (33 pour 1930-1940), d'Ille-et-Vilaine (35 pour 1791-1940), du Morbihan (24 pour 1835-1940). Tribunaux de Commerce du Finistère. Tribunal administratif de Rennes, XX^e s. Conseil de Prud'hommes de Vitré XX^e s.

Série Y : Prison de Landerneau, 1872-1899 (transfert d'Ille-et-Vilaine au Finistère) ; prison de Vannes.

Série Z : Sous-préfecture de Pontivy (depuis 1898).

Série E : Etat-Civil des arrondissements de Guingamp (1851-1869), Lannion (1859-1869), Loudéac (1841-1889), et Saint-Brieuc (an XI-1869) ; du Finistère (1863-1872), de Fougères, Montfort, Redon et Vitré (an VIII-1872) ; de Lorient, Pontivy et Vannes.

Poursuite du microfilmage complet des registres paroissiaux du Morbihan.

Série E : Notaires. Dépôts de 2 études des Côtes-du-Nord (Plougonver et Pontrioux), 29 études du Finistère (compléments), 3 études d'Ille-et-Vilaine (Saint-Malo, Retiers et Rennes), 4 études du Morbihan (La Trinité-Porhoët, Elven et Vannes).

H Dépôt : Dépôts des archives de l'hôpital de Landerneau XVI^e - XIX^e s., et de l'hospice de Plourin-Ploudalmézeau XVII^e - XIX^e s., dans le Finistère ; des hôpitaux de Vitré XIII^e - XIX^e s., dans l'Ille-et-Vilaine.

E Dépôt : Le dépôt des communes dont les statistiques sont fournies plus loin comprend essentiellement les registres paroissiaux (parfois l'état-civil révolutionnaire) et les archives

centenaires. Dans le Morbihan ont été microfilmées les délibérations des communautés de villes d'Auray, Ploërmel et Vannes pour le XVII^e et XVIII^e siècles.

Séries anciennes : La réintégration provenant des communes, des paroisses, des juridictions concerne surtout la série G (clergé séculier antérieur à 1790), parfois la série L (période Révolution) et rarement la série B (juridictions seigneuriales). A signaler quelques registres d'archives des Eaux et Forêts et Duché de Rohan (1608-1616) dans le Morbihan, et le microfilm du chartrier de l'abbaye de Bégard antérieur à 1501 dans les Côtes-du-Nord.

Afin d'assurer la sécurité des documents précieux et de faciliter les recherches en dehors des Archives d'Ille-et-Vilaine, notamment par les chercheurs de l'Université de Bretagne Occidentale, ont été microfilmés 68 registres des délibérations des Etats de Bretagne depuis 1567 et 49 registres de délibérations de la Commission intermédiaire des Etats depuis 1729. Cette opération a été exécutée par les ateliers de microfilm du Morbihan à Vannes et du Finistère à Brest. A partir des négatifs ainsi établis, le dépôt central du microfilm d'Espeyran (Gard) pourra tirer des microfilms positifs de consultation. Le programme de microfilmage se poursuit sur les délibérations des différentes commissions spécialisées et des commissions diocésaines des Etats ; il s'étendra à l'ensemble des Archives de la province et du duché.

II. — FONDS PRIVÉS.

De nombreux dons de pièces diverses ont été faits en faveur des Archives départementales de Bretagne. Ne sont signalés ci-dessous que les dons, legs ou dépôts de fonds.

Erudits, chercheurs et collectionneurs :

- dans les Côtes-du-Nord : affiches et journaux de guerre du Docteur Lejeune ; notices historiques concernant Uzel et ses environs du Docteur Collet.
- dans le Finistère : notes et travaux historiques sur la Révolution, le Cap Sizun, la langue bretonne etc. de Daniel Bernard ; notes et articles historiques de M. Louis Ogès ; fichiers et notes linguistiques (breton, français, argot) et bibliothèque de Gaston Esnault ; documentation sur Lemordant (don M^{me} Naudet, légataire du peintre).
- dans l'Ille-et-Vilaine : dossiers archéologiques, travaux historiques, manuscrits, et bibliothèques d'histoire et d'archéologie de René Couffoon.

- dans le Morbihan : notes et bibliothèques d'histoire et de droit de Roger Grand (complément).

Fonds de familles :

- dans les Côtes-du-Nord : chartrier du marquis de Kerouartz (de Guingamp) ; chartrier du château de la Grandville (Comte P. de Catuelan).
- dans le Finistère : fonds de Trévarez (surtout construction du château).
- dans l'Ille-et-Vilaine : archives de la famille de Langle de Tesnières ; don de Roince, familles de la Bouexière en Saint-Aubin-du-Cormier ; terre de Vaulerault et papiers de Lorgeril et d'Armaillé XVI^e-XIX^e s. (don M^{lle} Dartige) ; archives de la famille Loysel, Fougères et Rennes XV^e-XX^e s. ; legs Guérin de la Grasserie XV^e-XIX^e s.
- dans le Morbihan : archives du château de Penvern en Persquen ; du château de Penhoët XVIII^e-XIX^e s. ; chartrier du château de Tremohar en Berric XV^e-XIX^e s. ; seigneurie et juridiction de Largoët, XV^e-XVIII^e s.

Fonds d'hommes politiques :

- dans le Finistère : fonds Trémintin député (complément).
- dans le Morbihan : archives des députés Lanjuinais et Espivent de la Villeboisnet.

Archives économiques :

- dans les Côtes-du-Nord : papiers Charles Le Roux, marchand à Lannion (1813-1848) : archives d'une entreprise de bâtiments et Travaux Publics (depuis 1920).
- dans le Finistère : ardoisières de Pleyben ; correspondance de la librairie Guivarc'h depuis 1913.
- dans le Morbihan : Chambre de Commerce de Vannes.

Fonds iconographiques et cartographiques :

- dans les Côtes-du-Nord : collection Docteur Le Thomas, diapositives d'art breton...
- dans le Finistère : collection de cartes postales et photographies Jos Le Doaré ; clichés 1923 (18 boîtes) ; collection des cartes de l'I.G.N....

- dans l'Ille-et-Vilaine : collection de diapositives de René Couffon sur l'art breton (importante surtout pour le Finistère et les Côtes-du-Nord) ; collection des cartes de l'I.G.N....
- dans le Morbihan : de nombreuses cartes postales...

Etudes d'avoués : de Quimper, de Floërmel et de Pontivy.

Divers :

- dans le Finistère : dossiers de clients d'une étude de notaire de Brest ; archives anciennes du Carmel de Morlaix XVI^e-XVIII^e s. ; nombreux mémoires de maîtrises dans les quatre départements.

Archives des Communes

Les communes gèrent elles-même leurs archives sous le contrôle du Directeur des archives départementales, Inspecteur des Archives communales. Les plus importantes d'entre-elles disposent d'un personnel spécialisé (à Rennes, Brest, Quimper, Lorient).

Une loi de 1970 a rendu obligatoire le dépôt aux Archives départementales des archives centennaires des communes de moins de 2 000 habitants. L'application de cette loi est en cours dans les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Elle complète les dépôts facultatifs opérés depuis la loi de 1924, et les réintégrations de documents relevant surtout des séries G et L, provenant de nombreuses communes, surtout dans le Finistère. Le répertoire des archives de la ville, collège et hôpital de Saint-Pol-de-Léon a été achevé.

Contrôle et dépôt des archives des communes
(et presbytères)

		1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75		
Côtes-du-Nord	contrôle	21	45	7 (4)	5 (50)	20 (97)	=	98 (151)
	dépôt	20	35	8	5 (16)	14 (30)	=	82 (46)
Finistère	contrôle	(66)	5 (20)	(60)	1	15	=	16 (146)
	dépôt	(44)	(27)	(57)			=	(128)
Ille-et-Vilaine	contrôle	36	48	36	35	52	=	207
	dépôt		5	16	23	39	=	83
Morbihan	contrôle	26	23	11 et 12	11	12	=	95
	dépôt		15	7 et 7	7	8 (2)	=	44 (2)

Instruments de recherches et travaux de classement

La rédaction et la publication des instruments de recherches s'est poursuivie dans les quatre départements de la région. En 1973, a paru le **Guide des Archives du Finistère**, par Jacques Charpy, (Quimper, 1973, in 8°, 518 pages, 6 cartes) dont il est rendu compte par ailleurs ; sont en cours de rédaction les guides du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Les Archives de la Marine à Lorient ont fait l'objet d'un petit guide « **Le dépôt d'archives du port militaire de Lorient** » par Geneviève Beauchesne (dans Enquêtes et documents, vol. III du Centre de recherches sur l'histoire de la France atlantique, Nantes, 1975, p. 5-25). Les archives de la Marine à Brest sont décrites dans le Guide des Archives du Finistère dans lequel sont fournies également des notices détaillées sur les Archives municipales de Brest et Quimper.

Pendant cette même période a été dressé dans chaque département l'**Etat des Inventaires** qui doit être publié prochainement par la Direction des Archives de France. Un double des instruments de recherches des Archives du Finistère, manuscrits ou dactylographiés a été placé dans la salle de lecture de l'annexe départementale du Finistère à Brest.

Les nouvelles acquisitions mentionnées au paragraphe précédent ont été pour la plupart classées et leur répertoire dactylographié au fur et à mesure de leur réception. Parmi les autres travaux réalisés dans chacune des séries réglementaires, il convient de mentionner :

Série B : Répertoire en cours de la Cour royale de Châteauneuf-du-Faou (1 B Finistère) ; répertoire dactylographié des juridictions des fermes et traites de Fougères, Saint-Malo et Vitré (7 B Ile-et-Vilaine), répertoire en cours des juridictions seigneuriales d'Ile-et-Vilaine par ordre alphabétique des paroisses sièges des juridictions (4 B Ile-et-Vilaine).

Série C : Réenlissage de la série C d'Ile-et-Vilaine et mise progressive à la disposition des lecteurs du fichier manuscrit de cette série (Intendance et Etats) ; reprise de l'inventaire de la série C (T. IV) à paraître vers 1978.

Série E Familles : Index alphabétique des noms de familles et de lieux figurant dans l'inventaire manuscrit des fonds E familles et seigneuries du Morbihan. **Notaires** : Répertoire définitif des minutes des notaires du Finistère, prêt pour l'impression ; index alphabétique des noms de familles figurant dans l'inventaire manuscrit des dossiers de clients de la série E notaires du Morbihan.

Etat-civil : Reclassement de l'Etat-Civil 1793-1809 de la collection départementale des Côtes-du-Nord ; reclassement complet et répertoire dactylographié des registres paroissiaux et d'Etat-Civil de la collection départementale d'Ille-et-Vilaine ; travaux de classement et de répertoire de l'Etat-Civil du Morbihan.

Série G : Classement des aveux de Plouguiel et Plougrescant dans les Côtes-du-Nord ; index des paroisses de l'évêché de Saint-Malo mentionné dans les insinuations ecclésiastiques du Morbihan pour 1554-1606 ; index de l'inventaire imprimé du fonds du chapitre de la cathédrale de Vannes.

Série H : Recolement des Bénédictins de Redon (3 H Ille-et-Vilaine).

Série J : (Acquisitions extraordinaires). Classement des fonds de Kernabat et du Hourmelin, familles de Lourmel, Le Metaër du Hourmelin, dans les Côtes-du-Nord. Publication dans le Finistère du Répertoire numérique de la sous-série 100 J. Archives de Kernuz et de la sous-série 97 J (supplément de fonds Guezno) par Jacques Charpy (Quimper, 1970, in 8°, 174 p.) ; reliure par groupes de communes des notes de Louis Le Guennec (34 J) ; répertoire des fonds 109 à 112 J et des nouveaux fonds non décrits dans le Guide, 113 J M^e Treaton (Brasparts), 114 J M^e Le Men (Plogonnec) et 115 J fonds Le Maître (tannerie à Morlaix) - Cavellat (croquis Quimper). Révision et renumérotation de la série J du Morbihan ; inventaire des fonds du journaliste Yves Le Diberder et de l'imprimeur Galles.

Série F : d'Ille-et-Vilaine (acquisitions extraordinaires). Révision de la série F, classement et répertoire dactylographié des nouvelles acquisitions.

Série L : Dactylographie du répertoire provisoire de la série L d'Ille-et-Vilaine et classement, inventaire et index des dossiers de la commission Frey-Vaugeois. Classement des documents relatifs à la population dans le Morbihan.

Série M : Classement et répertoire de la sous-série police politique du Finistère (4 M). Classement et répertoire définitif, en cours, de plusieurs sous-séries dans l'Ille-et-Vilaine. Classement et répertoire détaillé des circonscriptions territoriales (1 M), du personnel administratif (L M) et de la population, affaires économiques, subsistances (6 M) du Morbihan.

Série N : Rédaction du répertoire dans le Finistère ; classement et répertoire dactylographié des bâtiments départementaux dans l'Ille-et-Vilaine.

Série O : Dactylographie du répertoire détaillé des dossiers communaux du Finistère ; classement méthodique provisoire des affaires communales dans l'Ille-et-Vilaine.

Série P : Classement alphabétique des matrices et rôles d'imposition dans l'Ille-et-Vilaine.

Série Q : Publication dans le Finistère du **Répertoire Numérique de la sous-série 1 Q, domaines nationaux**, par Jacques Charpy (Quimper, 1971, in 4°, 190 p., 1 carte) ; début de classement du fichier des noms de personnes des bureaux de l'enregistrement du Finistère. Répertoire manuscrit des registres de formalité de l'enregistrement en Ille-et-Vilaine.

Série R : Quelques travaux de classements de dossiers dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine.

Série T : Classement des dossiers relatifs à l'imprimerie, la librairie et la presse dans les Côtes-du-Nord (2 T) ; répertoire détaillé des dossiers d'instituteurs du Finistère.

Série U : Classement et répertoire dactylographié de la série U du Finistère. Classement et répertoire dans les Archives de la Cour d'Appel de Rennes, la Cour d'Assises d'Ille-et-Vilaine et répertoire en cours de l'ensemble des justices de paix d'Ille-et-Vilaine.

Série V : Répertoire en cours d'impression de la série V (Cultes) des Côtes-du-Nord. Travaux de classement de la série V du Morbihan.

Série Y : Classement et répertoire des fonds de prisons du Finistère.

Collection iconographique et cartographique.

Diffusion en xerographie du répertoire de la collection Le Thomas dans les Côtes-du-Nord ; inventaire détaillé manuscrit des dossiers de cartes postales et photographies du Finistère (2 J 1) ; début du fichier et du répertoire dactylographié des cartes et plans d'Ille-et-Vilaine (10 F) ; fichier des gravures, dessins et photos du Morbihan, classement de la collection Le Thomas du Morbihan.

E Dépôt : Classement et répertoire dactylographié des archives déposées (tous départements).

H Dépôt : Recolement des Archives déposées des hôpitaux de Saint-Malo et dactylographie du répertoire détaillé de l'hôpital de Vitré.

V Dépôt : Classement et répertoire dactylographié des archives déposées par les paroisses du Finistère.

Archives privées.

Classement en cours des archives du château de Quintin (Côtes-du-Nord) et classement, en vue du microfilmage des archives du château de Gueric à l'Île aux Moines (Morbihan).

Bibliothèque et bibliographie

Les bibliothèques d'archives ont continué à s'accroître d'ouvrages de référence et d'ouvrages d'histoire et d'archéologie consacrés surtout au département et à la région. Des accroissements importants sont parfois intervenus, grâce à la générosité de donateurs (ainsi : la bibliothèque de René Couffon dans l'Ille-et-Vilaine ; une collection du journal *Le Télégramme* 1945-1971 dans le Finistère).

Des améliorations nombreuses ont été apportées au classement matériel. Les fichiers auteurs et les fichiers analytiques matières se sont développés permettant ainsi un meilleur accès aux travaux publiés.

Parmi les bibliographies publiées, il convient de signaler les fascicules de la **Bibliographie de la presse politique et d'information générale 1865-1944**, pour l'Ille-et-Vilaine et pour le Finistère, dus en grande partie aux travaux des archivistes (Ille-et-Vilaine, Paris, 1969, 81 p., avec la participation de H. Fr. Buffet ; Finistère, Paris, 1973, avec la participation d'Alexis Le Bihan) ; **La table générale du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère 1873-1972**, publiée par Jacques Charpy (Bulletin de la Société du Finistère, t. C. 1972/3, Quimper 1975, 436 p.) ; la **bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère de la préhistoire à 1940**, par Jacques Charpy et successeurs (Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, annuel depuis 1969) ; la **bibliographie annuelle du Morbihan** par Françoise Mosser (Bulletin de la Société polymatique du Morbihan, depuis 1970).

Documentation

Un historien et collectionneur breton du XIX^e s. avait peint sur la cheminée de son bureau la phrase suivante extraite de la parabole de la multiplication des pains : « Colligite fragmenta ne pereant », « ramassez les morceaux pour qu'il ne s'en perde pas ». Telle est aussi l'une des tâches annexes des archives, en constituant

des dossiers de documentation sur la vie contemporaine (c'est-à-dire depuis 1940, date à partir de laquelle la communication des archives aux chercheurs est réservée). Classés par communes ou par matières, ces dossiers sont consultés par les journalistes, les géographes, les économistes, les architectes, les historiens qui viennent y chercher le présent d'hier ou le passé de demain.

Le personnel des Archives de Bretagne a également entrepris des travaux de documentation et de géographie historique, nécessaires à l'exploitation des archives : dans les Côtes-du-Nord ont paru **l'Histoire des circonscriptions communales du département des Côtes-du-Nord 1789-1971** (dans Un trimestre des Côtes-du-Nord, 1^{er} trimestre 1972). **Les circonscriptions administratives des Côtes-du-Nord 1790-1972** (xerographié) et **Éléments d'histoire et d'archéologie, communes de l'arrondissement de Dinan** (Bulletin d'information des Maires, n° 3, 1975, 152 p., in 4°) les trois études par R. de Saint-Jouan. Dans le Finistère, **la liste des circonscriptions territoriales de 1789 à 1973** a été publiée dans le Guide des Archives. **La liste des monuments historiques et des sites protégés du Finistère et les dénombremens de la population des communes du Finistère 1790-1968** ont été publiées par Jacques Charpy (Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, t. XCIX, 1971/2, p. 631-682 et 849-888). Dans l'Ille-et-Vilaine a été dressée la liste des préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de l'an VIII à 1967 et le fichier des circonscriptions territoriales de 1788 à 1975. Enfin dans les Côtes-du-Nord, un numéro spécial de la collection **Richesses de France** a été consacré au département, par R. de Saint-Jouan (N° 101, 3^e trimestre 1974, in 4°, 156 p.) et dans le Morbihan, les archives départementales ont établi un index alphabétique du cartulaire du Morbihan de Rosenweig.

Service éducatif et expositions

On connaît la fréquentation des archives par les universitaires. On sait moins que les dépôts d'archives sont envahis par des groupes de scolaires avides de connaissance et par des jeunes instituteurs désireux de se former aux méthodes actives de la pédagogie. Dans le dépôt du Finistère, depuis 1957, du Morbihan depuis 1970 et celui d'Ille-et-Vilaine depuis 1973 fonctionnent des services éducatifs des archives confiés à un professeur déchargé de quelques heures de cours par semaine. La classe d'histoire est ainsi faite aux archives à partir de documents originaux ; on tend à faire découvrir à l'élève à partir de ces documents les processus de la construction historique. Une méthode comparable peut s'adresser aux classes de Sciences Economiques du second cycle et à l'enseignement de l'instruction civique.

Pour des élèves éloignés des dépôts d'archives, une collection de documents commune aux quatre départements, a été inaugurée sous le titre « L'histoire en Bretagne ». Préparée et éditée par les services éducatifs des archives, elle est imprimée et diffusée par le Centre Régional de documentation pédagogique : les trois premiers numéros parus en 1974 et 1975 concernent l'Ille-et-Vilaine sous le Consulat et l'Empire, les cahiers de doléances du Morbihan, l'Etat Civil en Ille-et-Vilaine.

Nombreuses et variées, les expositions de documents d'archives sont destinées à la fois aux scolaires et au grand public. Le plus souvent, les archives prêtent des documents ou organisent des expositions en dehors des locaux d'archives. Durant les années 1971 à 1975, les services d'archives ont participé aux expositions suivantes :

Côtes-du-Nord : 12 expositions
Finistère : 16 expositions dont 4 aux Archives
Ille-et-Vilaine : 19 expositions dont 1 aux Archives
Morbihan : 29 expositions dont 9 aux Archives.

L'équipement de salles adaptées à l'usage du service éducatif et des expositions, avec vitrines, panneaux d'exposition, projecteur, écran, etc., a été réalisé dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

Communications

L'explosion universitaire des années récentes tend à se stabiliser voire à régresser.

Et pourtant, les statistiques de fréquentation des Archives révèlent l'importance du nombre de lecteurs et des dossiers communiqués. L'évolution de la recherche historique, les méthodes de travail en équipe, les techniques de l'informatique, le goût du public pour l'histoire et la chasse aux ancêtres expliquent cet afflux des chercheurs. L'archiviste demeure le conseiller indispensable de la recherche.

Nombre de lecteurs différents par années (1)

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	TOTAL
Côtes-du-Nord	838	786	660	514	593	3 391
Finistère	759	809	926	1 207	1 072	4 773
Ille-et-Vilaine	1 092	991	1 050	1 131	1 047	5 976
Morbihan	523	570	450 360 (3)	540	641 665 (2)	3 084
	3 212	3 156	3 446	3 392	4 018	17 224

Nombre de séances de travail

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	TOTAL
Côtes-du-Nord	3 268	2 996	3 425	2 548	3 026	15 263
Finistère	2 404	2 644	2 653	3 919	4 898	16 518
Ille-et-Vilaine	10 047	11 804	9 738	7 689	6 164	48 560
Morbihan	1 996	1 470	1 504 876 (3)	1 350	1 673 3 118 (2)	8 869
	17 715	18 914	18 196	15 506	18 879	89 210

Nombre de dossiers communiqués par années (4)

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	TOTAL
Côtes-du-Nord	5 870	6 422	6 651	5 363	7 925	32 231
Finistère	8 397	7 456	7 360	11 086	13 483	47 782
Ille-et-Vilaine	15 402	15 666	14 540	15 782	15 814	85 516
Morbihan	3 335	5 744	3 612 1 406 (3)	3 352	4 052 8 312 (2)	21 501
	33 004	35 288	33 569	35 583	49 586	187 030

(1) Non compris les scolaires et les groupes.

(2) Ce chiffre correspond pour l'Ille-et-Vilaine au deuxième semestre 1975.

(3) Ce chiffre correspond au deuxième semestre 1973 ; les chiffres suivants du Morbihan sont valables pour l'année civile.

(4) Non compris la presse, les périodiques et les ouvrages de la bibliothèque.

L'interprétation des statistiques doit naturellement se faire avec précaution puisque des causes subjectives, des modifications dans le décompte des dossiers, parfois des erreurs ont pu les faire évoluer différemment. On peut cependant, compte tenu des statistiques s'étendant sur 5 années, préciser que pendant la période qui s'étend de 1971 à 1975, la moyenne de fréquentation des Archives départementales par jour ouvrable (1), fut de :

6,43 dans le Morbihan
 12,21 dans les Côtes-du-Nord
 13,21 dans le Finistère
 35,31 dans l'Ille-et-Vilaine

et que pendant cette même période, il fut communiqué en moyenne et par jour ouvrable :

14,90 dossiers dans le Morbihan
 25,78 dossiers dans les Côtes-du-Nord
 38,22 dossiers dans le Finistère
 61,46 dossiers dans l'Ille-et-Vilaine.

Ces chiffres reflètent l'évolution générale, et notamment témoignent de l'ouverture en 1974, à Brest, d'une annexe des Archives départementales du Finistère ; ils manifestent également l'importance des recherches entreprises dans le département d'Ille-et-Vilaine, conservateur des archives du Parlement, des Etats et de l'Intendance de Bretagne.

Je ne saurai oublier de mentionner en conclusion les responsabilités qui bien qu'extérieures aux activités *stricto sensu* de la Direction des Archives de France, appartiennent en propre aux conservateurs d'archives. Elles concernent surtout des questions touchant à l'animation de la recherche et à l'illustration et à la défense du patrimoine. Trop souvent, c'est à partir de ces activités culturelles, plus spectaculaires, que le grand public, mal informé du rôle exact de l'administration des Archives, a élaboré une image de marque de l'archiviste, image bien incomplète voire tout à fait erronée.

(1) Compte tenu des dimanches et des samedis et autres jours fériés, il a été retenu pour la présente statistique 250 jours ouvrables par an. En réalité, les archives des Côtes-du-Nord sont ouvertes le samedi.

Telle fut de 1971 à 1975, l'action évolutive des Archives départementales dans la région Bretagne. Cette triple action, administrative, scientifique et culturelle, nous pouvons l'exercer grâce à un privilège, celui de la continuité qui caractérise notre fonction : depuis 150 ans en effet, chacun des départements bretons n'a connu que 9 archivistes soit un séjour moyen de 17 année par titulaire du poste.

Chaque jour, l'archiviste vit au milieu des témoignages des siècles passés ; chaque jour, il prépare l'héritage des siècles futurs. Ainsi, à la fois usufruitier d'un passé diversifié, gardien d'un présent changeant, préoccupé de la conservation du futur, l'archiviste s'efforce de réconcilier la tradition et l'avenir. N'est-il pas depuis l'an Mil en Bretagne, le contemporain de l'éternité ?

Jacques CHARPY